

ODAS

Société anonyme à conseil d'administration au capital social de 30.000.000 euros

Siège social : 339, Bureaux de la Colline – 92213 Saint-Cloud Cedex

RCS Nanterre 491 608 642

(la « **Société** »)

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 27 JANVIER 2026

[...]

DEUXIEME RESOLUTION

Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, connaissance prise du rapport de gestion du Conseil d'Administration,

Décide sur proposition du Conseil d'Administration, d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2024, d'un montant de 54 131 euros, au poste « report à nouveau », portant celui-ci de -72 185 510,85 euros à -72 239 642 euros,

Prend acte que, compte tenu de cette affectation, les capitaux propres s'élèvent à -28 439 642 euros et demeurent inférieurs à la moitié du capital social d'un montant de 30 000 000 d'euros,

Constate, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des trois derniers exercices.

[...]

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la majorité des voix requise.

[...]

CINQUIEME RESOLUTION

Ratification de la cooptation de Monsieur Jordan BENCHEIKH en qualité d'administrateur de la Société

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires,

Connaissance prise du rapport de gestion du Conseil d'administration et du procès-verbal du Conseil d'administration de la Société en date du 30 septembre 2025,

Ratifie la cooptation de Monsieur Jordan BENCHEIKH, en qualité de nouvel administrateur de la Société, nommé sur proposition de l'Etat par le Conseil d'administration du 30 septembre 2025, en remplacement de Madame Marie SCOAZEC démissionnaire, pour la durée de son

mandat restant à courir, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui sera appelée, en 2026, à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

[...]

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la majorité des voix requise.

SIXIEME RESOLUTION

Pouvoirs pour les formalités

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires,

donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'effectuer toutes formalités de publicité et autres où besoin sera.

[...]

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la majorité des voix requise.

Le 27 janvier 2026,

Certifié conforme,



Le Président Directeur-Général
Monsieur Daniel Argenson

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

certifié conforme



ODAS

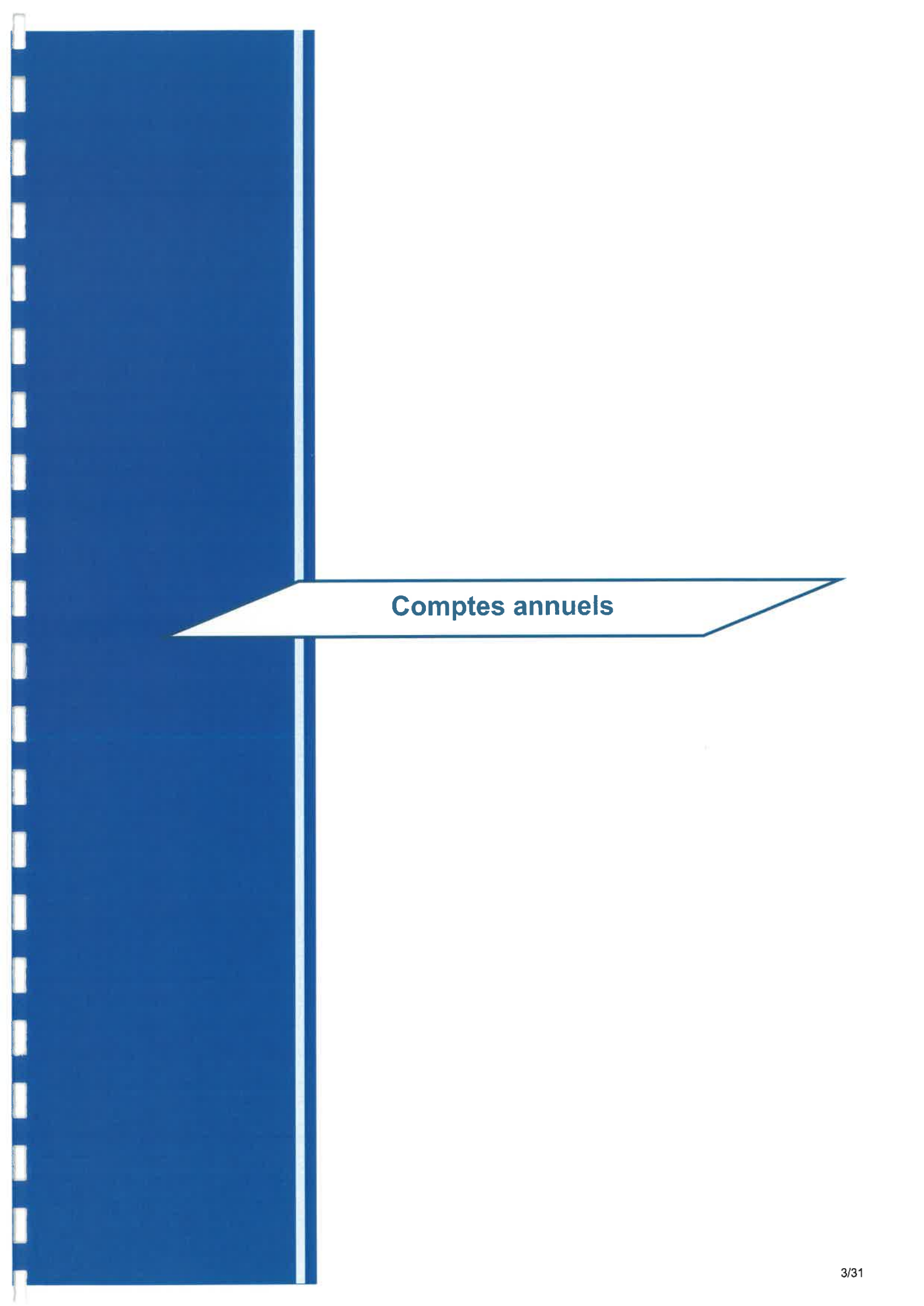
339 BUREAUX DE LA COLLINE
92213 SAINT-CLOUD

2024



Sommaire

Comptes annuels	3
Bilan Actif	4
Bilan Passif	5
Compte de résultat	6
Compte de résultat (suite)	7
ANNEXE	8
Note préliminaire	9
Faits caractéristiques	10
Règles et méthodes comptables	11
Immobilisations	15
Amortissements	16
Provisions et dépréciations	17
Créances et dettes	18
Eléments relevant de plusieurs postes de bilan	19
Produits à recevoir et charges à payer	20
Produits & Charges constatés d'avance	21
Composition du capital social	22
Ventilation du chiffre d'affaires	23
Répartition de l'impôt sur les bénéfices	24
Variation des capitaux propres	25
Engagements de crédit-bail	26
Engagements hors bilan	27
Accroissements et allègements de la dette future d'impôts	28
Effectif moyen	29
Consolidation	30
Filiales et participations	31



Comptes annuels

Bilan Actif

Exprimé en €

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2024	31/12/2023
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	839 709	839 709		
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	1 044 000		1 044 000	1 044 000
Constructions	7 846 731	3 862 084	3 984 648	4 377 202
Installations techniques, matériel, outillage	140	140		
Autres immobilisations corporelles	1 301 493	1 195 643	105 849	18 182
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	37 000	37 000		
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	76 550		76 550	61 947
ACTIF IMMOBILISE	11 145 624	5 934 577	5 211 047	5 501 332
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	7 544 280	7 544 280		50 000
Avances et acomptes versés sur commandes	578 246 500		578 246 500	552 423 391
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	812 120 238		812 120 238	791 244 498
Autres créances	22 002 601		22 002 601	24 761 086
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres :)				
Disponibilités	53 232 837		53 232 837	13 122 021
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	367 236		367 236	215 471
ACTIF CIRCULANT	1 473 513 691	7 544 280	1 465 969 411	1 381 816 469
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	1 484 659 315	13 478 857	1 471 180 458	1 387 317 802

certifié conforme



Bilan Passif

Exprimé en €

Rubriques	31/12/2024	31/12/2023
Capital social ou individuel (dont versé : 30 000 000)	30 000 000	30 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	3 000 000	3 000 000
Réserves statutaires ou contractuelles	10 800 000	10 800 000
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)		
Report à nouveau	(72 185 511)	(62 488 878)
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	(54 131)	(9 696 631)
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	(28 439 642)	(28 385 510)
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	198 367	245 995
Provisions pour charges	6 281 226	8 247 375
PROVISIONS	6 479 593	8 493 370
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 528	4 234
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	228 910 815	229 455 516
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	691 274 547	675 699 389
Dettes fiscales et sociales	3 053 741	4 281 803
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	560 546 877	480 544 998
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	9 350 000	17 224 000
DETTES	1 493 140 507	1 407 209 942
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	1 471 180 458	1 387 317 802

Compte de résultat

Exprimé en €

Rubriques	France	Exportation	31/12/2024	31/12/2023
Ventes de marchandises		16 785 754	16 785 754	20 483 943
Production vendue de biens				
Production vendue de services	50 001	12 504 403	12 554 404	4 905 764
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	50 001	29 290 157	29 340 158	25 389 708
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			4 977 895	29 934 530
Autres produits				17 410 737
PRODUITS D'EXPLOITATION			34 318 053	72 734 975
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			1 110 853	20 557 773
Variation de stock (marchandises)			3 447 260	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			22 736 897	13 652 584
Impôts, taxes et versements assimilés			470 311	294 522
Salaires et traitements			5 595 324	7 565 899
Charges sociales			1 836 617	2 573 940
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			397 330	409 888
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				287 130
Dotations aux provisions				89 000
Autres charges				35 260 635
CHARGES D'EXPLOITATION			35 594 593	80 691 374
RESULTAT D'EXPLOITATION			(1 276 540)	(7 956 399)
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			301 316	791 216
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				220 641
Différences positives de change			57 209	96 616
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			358 525	1 108 474
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				979 005
Intérêts et charges assimilées				35
Différences négatives de change			0	21 346
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			0	1 000 387
RESULTAT FINANCIER			358 525	108 087
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			(918 014)	(7 848 311)

Compte de résultat (suite)

Exprimé en €

Rubriques	31/12/2024	31/12/2023
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1	126
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	2 002 777	11 970 523
PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 002 778	11 970 649
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	969 006	6 401 923
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	10 000	1 432
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	50 000	7 415 997
CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 029 006	13 819 353
RESULTAT EXCEPTIONNEL	973 773	(1 848 703)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	109 889	(383)
TOTAL DES PRODUITS	36 679 357	85 814 100
TOTAL DES CHARGES	36 733 487	95 510 732
BENEFICE OU PERTE	(54 131)	(9 696 631)

certifié conforme



ANNEXE

NOTE PRELIMINAIRE

Annexe au bilan et au compte de résultat, avant répartition, de l'exercice clos le 31/12/2024.

Le total du bilan s'élève à 1 471 180 458,40 €.

Le total des produits ressort à 36 679 356,54 €, tandis que le total des charges s'établit à 36 733 487,34 €, faisant apparaître un résultat net de -54 130,80 €.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2016-07 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 26 décembre 2016 relatif au Plan Comptable Général.

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes et tableaux présentés aux pages suivantes font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 16/12/2025 par les Membres du Conseil d'Administration de la Société.

Les chiffres figurant à l'annexe sont mentionnés en EURO sauf indication contraire précisée par le sigle des monnaies étrangères.

Pour la conversion en EURO des opérations effectuées en devises étrangères, les taux de conversion retenus au 31/12/2024, sont ceux communiqués par la Banque de France, soit :

Dollar US	EUR	à	1,0389	USD
Riyal saoudien	EUR	à	3,895875	SAR

FAITS CARACTERISTIQUES

GOUVERNANCE ET ORIENTATION STRATEGIQUES

Le scénario de poursuite des contrats jusqu'à leur achèvement, tel que fixé par le Conseil d'administration, demeure l'objectif conduit par le Président-Directeur Général.

Le PSE est conduit conformément aux prévisions initiales, qui a résulté en une reprise nette de la provision à hauteur de 2 M€ sur l'exercice 2024.

Au 31 décembre 2024, les effectifs de la société étaient de 7 personnes en France et de 11 personnes en Arabie saoudite.

FILIALES A L'ETRANGER

Au 1er trimestre 2024, la Cour Internationale d'Arbitrage de la Chambre de Commerce Internationale rend sa sentence définitive au titre du litige dit « SLH » et ordonne aux sociétés saoudiennes LUJAIN AL SHARQ et ASHC, conjointes et solidaires, de payer à ANKA et ODAS la somme de 17,4 M€ plus intérêts.

Au 3ème trimestre, le Juge d'exequatur de Riyadh confère à la sentence arbitrale force exécutoire en Arabie saoudite (exequatur).

Au 4ème trimestre, ANKA et ODAS lance une procédure civile devant le Tribunal de commerce de Damman contre le mandataire social de ASHC. Les deux procédures suivent leur cours.

PROGRAMMES EN COURS

MOF / SFMC :

Du fait des retards de paiement du client, les travaux au titre des trois dernières sections du contrat demeurent suspendus.

Au 4ème trimestre 2024, les Parties signent l'avenant 5 au contrat, suivi de la reprise des paiements par le client et de la levée de la suspension d'exécution.

La marge à terminaison est ré-estimée lors de la revue annuelle du contrat.

MOD / RSNF - LEX :

Toutes les activités industrielles sont achevées. Les Parties poursuivent les discussions relatives à la prise en charge des surcoûts consécutifs aux travaux réalisés hors périmètre du contrat.

La perte à terminaison est ré-estimée lors de la revue annuelle du contrat.

MOD / RSNF - AMWAJ :

Toutes les activités industrielles sont achevées. Les Parties poursuivent les discussions relatives à l'agrément de clôture du contrat.

MOD / RSAF - MRTT 4 & 5 :

Toutes les activités industrielles sont achevées. Le rythme des travaux de clôture de ces contrats est ajusté à celui des contrats supra.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

Continuité de l'exploitation

Le rôle d'ODAS se limite à l'exécution des contrats en cours jusqu'à leur achèvement, à la négociation d'avenants de régularisation et de clôture.

Les comptes clos le 31 décembre 2024 ont été arrêtés par le conseil d'administration le 16 décembre 2025 selon le principe de la continuité d'exploitation.

L'application de cette continuité d'exploitation est fondée sur les prévisions d'évolution de la trésorerie de la société, qui, selon les hypothèses et estimations de la direction, permettront à ODAS d'honorer ses passifs exigibles sur les 12 prochains mois de son activité à compter de ce présent arrêté de compte.

Ces prévisions de trésorerie reposent sur des éléments objectifs et factuels ainsi que sur des estimations faisant appel à une part de jugement de la Direction.

Les principaux éléments pris en compte par la Direction pour établir ces prévisions sont les suivants :

- Le niveau de la trésorerie nette de la Société s'élève à 53,2 M€ au 31 décembre 2024 et à 28,1 M€ à la date du 8 décembre 2025 ;

- Les prévisions de consommation de la trésorerie issus de l'activité courante de la Société sur le reste de l'exercice 2025 et sur l'année 2026, et ce jusqu'à l'achèvement nominal de tous les contrats ;

- Le maintien, à date, du « pacte d'emploi prioritaire de la trésorerie » établi avec les fournisseurs industriels et actionnaires de la Société, c'est-à-dire, l'acceptation par ces actionnaires de n'être réglés de leurs créances qu'à la condition (i) qu'ODAS soit elle-même réglée par son client, et (ii), que les fournisseurs non actionnaires aient été préalablement réglés par ODAS de leurs créances.

Les hypothèses les plus sensibles prises en comptes dans les prévisions de trésorerie élaborées par ODAS et qui, si elles ne se réalisent pas, font peser une incertitude sur le principe de la continuité d'exploitation retenu dans le cadre de l'arrêté des comptes clos le 31 décembre 2024 sont les suivantes :

- Le non-respect des engagements pris envers la Société par son client, un Etat souverain membre du G20 ;

- Le non-respect des engagements pris envers la Société par ses actionnaires en leur qualité de fabricants et fournisseurs industriels notamment au titre du pacte visé supra. ;

- La survenance de nouveaux litiges avec des parties privées ou publiques autres que ceux d'ores et déjà identifiés par la Société.

La Société informe régulièrement sa tutelle étatique et ses actionnaires sur le déroulement de sa trajectoire d'extinction d'activité et sur les indicateurs d'écarts, de retards, de surcoûts et de litiges potentiels.

Des scénarios et des solutions sont régulièrement discutées. Le cas échéant, des actions préventives et correctrices sont mises en œuvre pour s'assurer du paiement des soldes attendus de son client et pour s'assurer de l'achèvement des dernières activités par les sous-traitants encore engagés dans la clôture des contrats.

Lorsque toutes les conditions auront été réunies au titre de la clôture des activités courantes, notamment l'achèvement nominal du contrat SFMC, les associés pourraient être convoqués en Assemblée Générale pour voter la dissolution de la société et nommer un liquidateur amiable chargé de conduire les formalités de dissolution, de liquidation puis de radiation.

REGLES ET METHODES COMPTABLES (suite)

Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre

Aucune modification n'a été effectuée au 31/12/2024 par rapport à l'exercice précédent dans les règles et méthode d'évaluation et de présentation des comptes annuels.

Indépendance des exercices

Indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue, en mode linéaire (L) ou dégressif (D), selon le tableau ci-dessous :

	Amortissements Durée et mode France	Amortissements Durée et mode Etranger
Etude, Logiciels informatiques	3 à 5 ans L	3 à 5 ans L
Constructions	20 ans L	
Installations techniques, mat.outillage	5 ans L/D	5 ans L/D
Install. générales agencts, aménagts	5 à 10 ans L/D	3 à 10 ans L/D
Matériel de transport	4 ans L	3 ans L
Matériel de bureau et informatique	2 à 5 ans L/D	3 à 5 ans L/D
Mobilier	10 ans L	5 ans L
Matériel et équipements divers	3 à 5 ans L/D	3 à 5 ans L/D

PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES

La valeur d'inventaire a été déterminée en fonction de l'actif net des filiales et participations. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'acquisition des titres, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Au 31/12/2024 les titres de la filiale ARMINTEX ont été dépréciés à 100%.

STOCKS

A la clôture de l'exercice, la société ODAS est propriétaire d'un stock de marchandises dont les perspectives de revente sont pour partie très incertaines. En conséquence il a été déprécié à hauteur de 7 544K€.

CREANCES

Les créances sont valorisées à la valeur nominale. une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

REGLES ET METHODES COMPTABLES (suite)

OPERATIONS EN DEVISES

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours des devises en fin d'exercice. La différence résultant de la conversion des dettes, créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "écart de conversion". Les pertes et gains latents sur créances et dettes en monnaies étrangères sont pris en compte pour la détermination du résultat fiscal.

Les écarts de conversion sur disponibilités sont portés en pertes et gains de change.

RECONNAISSANCE DU CHIFFRE D'AFFAIRE

Une analyse par contrat des conditions de livraison des produits ou de réalisation des prestations de services est réalisée afin de définir la méthode de reconnaissance du chiffre d'affaire.

Les principales options comptables retenues à ce titre sont détaillées ci-après.

La société peut être amenée à appliquer la méthode comptable dite à l'avancement pour la reconnaissance du revenu de certains contrats ou partie de contrats dès lors que les critères suivants sont remplis :

- Execution du contrat sur plusieurs exercices ;
- Complexité significative de l'exécution du contrat (recherche et développement, réalisation pouvant être soumise à des aléas, difficulté d'approvisionnement...) ;
- Capacité de l'entreprise à suivre de façon objective l'avancement de la prestation au fur et à mesure de l'exécution réelle du contrat ainsi que sa marge à terminaison.

Si l'ensemble de ces critères sont remplis et que la méthode de reconnaissance du revenu à l'avancement reflète la meilleure vision économique qu'a la société, alors cette dernière est appliquée.

Après analyse par la société de ses contrats, cette méthode comptable est appliquée pour les contrats LEX et SFMC.

L'avancement est déterminé sur la base de l'avancement technique déclaré par les sous-traitants.

Les jalons de facturation définis contractuellement peuvent être décorrélés de l'avancement technique. De fait, les produits reconnus au titre des contrats long terme sont ajustés par la constatation de factures à établir ou de produits constatés d'avance.

Lorsque la marge estimée à terminaison est négative, la perte à terminaison est constatée immédiatement en résultat sous déduction de la perte déjà comptabilisée à l'avancement, et fait l'objet d'une provision.

A la clôture 2024, dans le cadre de l'estimation de la marge à terminaison, il a été procédé au calcul d'un pourcentage d'avancement global sur ces 2 contrats. L'analyse de la marge à terminaison du contrat LEX a conduit à la constatation d'une provision pour perte à terminaison de 28 K€.

Assistance technique à régulariser

Pour les prestations d'assistance technique à régulariser, les produits et les charges afférents aux commandes correspondantes sont pris en compte dans l'exercice au cours duquel les commandes clients sont signées.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Les honoraires des commissaires aux comptes, pour leur mission légale d'audit au titre de l'exercice clos au 31/12/2024, s'élèvent à 100 K€.

REGLES ET METHODES COMPTABLES (suite)

REGIME D'INTEGRATION FISCALE DES GROUPES DE SOCIETES

Dans le cadre du régime d'intégration fiscale, ODAS est la société Tête du groupe intégré qu'elle compose avec ARMINTEX.

La convention d'intégration entre la société du groupe prévoit qu'ODAS soit la seule redevable de l'impôt sur les sociétés dû par la filiale, et que cette dernière se trouve dans une situation comparable à celle qui serait la sienne si elle était imposée séparément.

Dans l'hypothèse où la filiale, après avoir été déficitaire, redevient bénéficiaire, elle peut imputer sur son bénéfice les déficits antérieurement subis, pour le calcul de l'impôt dû à la société mère qui retrocède ainsi l'économie antérieurement réalisée.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Rectification fiscale – TVA 2020–2021

En 2025, la DVNI a abandonné la rectification de TVA portant sur les exercices 2020 et 2021. La société avait comptabilisé une charge à payer de plus de 1,6 M€ pour ce risque fiscal ; cette décision a conduit à son annulation.

Avenant au contrat SFMC

Au cours du 4 trimestre 2024, la signature de l'avenant n°5 au contrat SFMC a entraîné la reprise des paiements par le MOF. Cette reprise a permis à la société de régulariser les règlements dus à ses fournisseurs industriels et actionnaires concernés, et d'informer les trois sous-traitants encore mobilisés de la reprise des activités nécessaires à l'achèvement des dernières sections du contrat.

Contrat AMWAJ

En septembre 2025, la société a signé avec le ministère saoudien de la Défense une Convention de solde de tout compte relative à la terminaison du contrat AMWAJ. Le solde agréé a été réglé en octobre 2025.

Contrat LEX

En novembre 2025, l'avenant n°3 au contrat LEX ainsi qu'une Convention de solde de tout compte portant sur sa résiliation ont été signés. Une partie de la TVA saoudienne afférente a été réglée en décembre 2025. Le paiement du solde de la TVA saoudienne, des deux derniers jalons industriels et des surcoûts agréés est attendu dans les prochaines semaines.

Litige « SLH »

Au titre du litige « SLH » et de la procédure (commercial case) ouverte contre le mandataire social de ASHC, celui-ci est condamné en février 2025 en 1ère instance du Tribunal de commerce de Dammam à payer à titre personnel les sommes reconnues par le juge d'exequatur saoudien. En juillet 2025, la Cour d'appel de Dammam renverse ce jugement. En août 2025, ODAS et ANKA portent la plainte devant la Cour suprême et sollicitent son jugement en cassation. Sa décision définitive est attendue à la fin du 1er trimestre 2026.

Par ailleurs, d'autres actions restent envisageables en dehors d'Arabie, visant à l'identification d'actifs et au recouvrement de la somme de 17,4 M€ plus intérêts octroyée à ODAS et ANKA par le Tribunal arbitral de la Chambre de commerce internationale.

Litige sous-traitant CMN

En 2025, la procédure se poursuit devant le TAE de Nanterre où, aux termes d'une assignation signifiée le 28 septembre 2023, le sous-traitant CMN et son partenaire saoudien ZAMIL réclament la prise en charge par ODAS de divers frais consécutifs i) à la suspension provisoire d'exécution du contrat (préservation et remise en état des bateaux), ii) à un retard de mise à jour de la licence d'exportation auprès des douanes françaises et iii) à un risque de paiement d'une TVA saoudienne additionnelle. ODAS a conclu au rejet pur et simple des prétentions des demanderesse et n'a pas constitué de provision au 31 décembre 2024 au titre de ces réclamations, les considérant ni fondées, ni légitimes. En effet, ODAS a toujours respecté les termes du contrat de sous-traitance qui la lie à CMN. Ainsi, CMN n'a subi aucun retard de paiement sur la durée de ce contrat, paiements qu'elle a perçus sur la base des jalons contractuellement prédéfinis qu'elle a atteints. De plus, ODAS précise qu'elle n'a aucune relation contractuelle avec la société saoudienne citée. Enfin, ODAS estime ne pas être exposée à une sortie de ressource sans contrepartie. Si toutefois quelconque préjudice devait être établi, ODAS entendrait obtenir sa prise en charge par son client, le Ministère saoudien des finances.

Immobilisations

Exprimé en €

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	839 709		
Terrains	1 044 000		
	Dont composants		
Constructions sur sol propre	7 656 000		
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.	190 731		
Install. techniques, matériel et outillage ind.	140		
Installations générales, agenc., aménag.	61 705		
Matériel de transport			102 442
Matériel de bureau, informatique, mobilier	1 103 683		
Emballages récupérables et divers	43 663		
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	10 099 923		102 442
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	37 000		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	61 947		14 603
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	98 947		14 603
TOTAL GENERAL	11 038 579		117 045

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES			839 709	
Terrains			1 044 000	
Constructions sur sol propre			7 656 000	
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.			190 731	
Installations techn., matériel et outillages ind.			140	
Installations générales, agencements divers			61 705	
Matériel de transport			102 442	
Matériel de bureau, informatique, mobilier			1 103 683	
Emballages récupérables et divers		10 000	33 663	
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	10 000		10 192 365	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations			37 000	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			76 550	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			113 550	
TOTAL GENERAL	10 000		11 145 624	

Amortissements

Exprimé en €

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Frais d'établissements et développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	839 709			839 709
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	839 709			839 709

Terrains				
Constructions sur sol propre	3 297 324	382 800		3 680 124
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales, agenc., aménag.	172 205	9 755		181 960
Installations techniques, matériel et outillage industriels	140			140
Installations générales, agenc. et aménag. divers	61 705			61 705
Matériel de transport		561		561
Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 095 500	4 213		1 099 714
Emballages récupérables, divers	33 663			33 663
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 660 537	397 330		5 057 867

TOTAL GENERAL	5 500 247	397 330		5 897 577
----------------------	------------------	----------------	--	------------------

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	

Frais établis.

Fonds Cial

Autres. INC.

INCORPOREL.

Terrains

Construct.

- sol propre

- sol autrui

- installations

Install. Tech.

Install. Gén.

Mat. Transp.

Mat bureau

Embal récup.

CORPOREL.

Acquis. titre

TOTAL

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
---	------------------	---------------	-----------	----------------

Frais d'émission d'emprunts à étaler

Primes de remboursement des obligations

Provisions et dépréciations

Exprimé en €

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				

PROVISIONS REGLEMENTEES

Provisions pour litiges	147 629	50 000	36 629	161 000
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme	89 000		61 000	28 000
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	8 256 742		1 966 149	6 290 593

PROVISIONS RISQUES ET CHARGES

8 493 370	50 000	2 063 777	6 479 593
------------------	---------------	------------------	------------------

Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation	37 000			37 000
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours	10 941 540		3 397 260	7 544 280
Dépréciations comptes clients				
Autres dépréciations				

DEPRECIATIONS

10 978 540	3 397 260	7 581 280
-------------------	------------------	------------------

TOTAL GENERAL

19 471 910	50 000	5 461 037	14 060 873
-------------------	---------------	------------------	-------------------

Dotations et reprises d'exploitation		3 458 260
Dotations et reprises financières		
Dotations et reprises exceptionnelles	50 000	2 002 777
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice		

Créances et dettes

Exprimé en €

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	76 550	76 550	
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	812 120 238	812 120 238	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	3 395 115	3 395 115	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	435	435	
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices	977 759	977 759	
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	119 891	119 891	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses	29 231	29 231	
Groupe et associés	36 831	36 831	
Débiteurs divers	17 443 340	17 443 340	
Charges constatées d'avance	367 236	367 236	
TOTAL GENERAL	834 566 625	834 566 625	

Montant des prêts accordés en cours d'exercice

Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice

Prêts et avances consentis aux associés

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine	4 528	4 528		
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	691 274 547	691 274 547		
Personnel et comptes rattachés	918 565	918 565		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	509 273	509 273		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	0	0		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	1 625 903	1 625 903		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	8 264	8 264		
Autres dettes	560 538 613	560 538 613		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	9 350 000	9 350 000		
TOTAL GENERAL	1 264 229 692	1 264 229 692		

Emprunts souscrits en cours d'exercice

Emprunts remboursés en cours d'exercice

Emprunts, dettes contractés auprès d'associés

Eléments relevant de plusieurs postes de bilan

Exprimé en €

Rubriques	Entreprises liées	Participations	Dettes, créances en effets comm.
ACTIF IMMOBILISE			
Capital souscrit non appelé			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles			
Participations			
Créances rattachées à des participations	37 000		
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés			
Autres créances			
Capital souscrit appelé, non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
DETTES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	8 264		

Produits à recevoir

Rubrique	31/12/2024	31/12/2023
PRODUITS A RECEVOIR	428,226,186	520,831,185
Créances clients et comptes rattachés	410,746,574	503,100,088
Autres créances	17,442,178	17,729,319
Banques, établissements financiers	37,434	1,778
TOTAL	428,226,186	520,831,185

Charges à payer

Rubrique	31/12/2024	31/12/2023
CHARGES A PAYER	428,802,173	437,407,788
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	424,056,190	431,692,636
Autres dettes	2,475,362	3,235,557
Dettes fiscales et sociales	2,266,093	2,475,361
Banques, Intérêts courus	4,528	4,234
TOTAL	428,802,173	437,407,788

Produits constatés d'avance

Rubrique	31/12/2024	31/12/2023
Produits d'exploitation	9,350,000	17,224,000
Prestations de services export	0	0
Ventes de marchandises	9,350,000	17,224,000
TOTAL	9,350,000	17,224,000

Charges constatées d'avance

Rubrique	31/12/2024	31/12/2023
Charges d'exploitation	367,236	215,473
Achats :		
Achats de marchandises	12,373	12,373
Petits équipements		
Services extérieurs :		
Prestations services export		
Locations	23,601	5,009
Charges de copropriété	118,474	134,007
Entretien, maintenance	6,378	18,808
Primes d'assurances	194,623	29,515
Documentation	312	5,147
Autres services extérieurs :		
Honoraires	2,754	
Frais postaux et Téléphone, internet	5,328	
Publicité, publications, relations publiques		
Déplacements, missions, visas	1,218	4
Abonnements	2,176	6,173
Impôts, taxes et versement assimilés :		
Licence Sagia		4,436
TOTAL	367,236	215,473

Composition du capital social

Exprimé en €

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	3000000			10
Actions amorties				
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote				
Actions préférentielles				
Parts sociales				
Certificats d'investissements				

Ventilation du chiffre d'affaires

Exprimé en €

Rubriques	Chiffre d'affaires France	Chiffre d'affaires Export	Total 31/12/2024	Total 31/12/2023	%
MARCHANDISES		16 785 754	16 785 754	20 483 943	-18 %
SERVICES	50 001	12 504 403	12 554 404	4 905 765	156 %

Le montant du chiffre d'affaire relatif
aux contrats à long terme (LEX
et SFMC) est enregistré partiellement
en factures à établir, à l'actif du bilan,
à hauteur de :

Contrat LEX		124 581 969	124 581 969	124 581 969	
Contrat SFMC		286 164 605	286 164 605	378 518 120	-24 %

TOTAL	50 001	440 036 730	440 086 731	528 489 797	-17 %
-------	--------	-------------	-------------	-------------	-------

Répartition de l'impôt sur les bénéfices

Exprimé en €

Répartition	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net après impôt
Résultat courant	(918 014)	109 889	(1 027 903)
Résultat exceptionnel à court terme	973 773		973 773
Résultat exceptionnel à long terme			
Participation des salariés			
Créance d'impôt à raison des bénéfices fiscaux antérieurs			
RESULTAT COMPTABLE	55 758	109 889	(54 131)

Variation des capitaux propres

Exprimé en €

Situation à l'ouverture de l'exercice	Solde
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs	(28 385 509)
Distributions sur résultats antérieurs	
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs	(28 385 509)

Variations en cours d'exercice	En moins	En plus
Variations du capital		
Variations des primes liées au capital		
Variations des réserves		
Variations des subventions d'investissement		
Variations des provisions réglementées		
Autres variations		
Résultat de l'exercice	54 131	

	SOLDE	54 131
Situation à la clôture de l'exercice	Solde	

Capitaux propres avant répartition	(28 439 640)
------------------------------------	--------------

Engagements de crédit-bail

Exprimé en €

Rubriques	Terrains	Constructions	Matériel outillage	Autres immobilisations	Total
-----------	----------	---------------	--------------------	------------------------	-------

VALEUR D'ORIGINE

AMORTISSEMENTS

Cumul exercices antérieurs

Exercice en cours

TOTAL

VALEUR NETTE

REDEVANCES PAYEES

Cumul exercices antérieurs

Exercice en cours

TOTAL

REDEVANCES A PAYER

A un an au plus

A plus d'un an et moins de 5 ans

A plus de cinq ans

TOTAL

VALEUR RESIDUELLE

Montant pris en charge ds exerc.

Engagements hors bilan

Exprimé en €

Rubriques	Montant hors bilan
-----------	--------------------

Effets escomptés non échus

Avals et cautions

Engagements en matière de pension

Autres engagements donnés

TOTAL

Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

Nature des différences temporaires	31/12/2024	31/12/2023
Augmentations du résultat fiscal futur	0	0
Charges déduites et non encore comptabilisées	0	0
Diminutions du résultat fiscal futur	53,502,616	56,553,051
Charges non déductibles temporairement :		
Contribution sociale de solidarité		0
Provision PSE	3,921,480	5,484,731
Litige	161,000	147,629
Perte à terminaison contrat LEX sur travaux non exécutés	28,000	89,000
Dépreciation titres ARMINTEX	37,000	37,000
Situation nette négative ARMINTEX	979,006	979,006
Proposition de rectification fiscale	1,592,447	1,592,447
Produits imposés et non encore comptabilisés :		
	0	0
Eléments à imputer		
Déficit reportable	46,783,683	48,223,238
Total des allègements de la dette future d'impôt	13,375,654	14,604,825

Effectif moyen

Effectifs	Personnel salarié	Personnel à disposition de l'entreprise
Personnels salariés titulaires d'un contrat de travail de droit français :	12,58	
Personnels titulaires d'un contrat de travail de droit local :	14	
TOTAL	26,58	

Consolidation

La société ODAS est l'associé unique de la SASU ARMINTEX créée en septembre 2008.

Sur la base de l'article L.233-19 du Code de Commerce, ODAS est exemptée d'établir des comptes consolidés car l'intégration d'ARMINTEX serait sans incidence sur le bilan et les résultats d'ODAS.

Filiales et participations

Exprimé en €

Dénomination	Capital	Q.P. Détenue	Val. brute Titres	Prêts, avances	Chiffre d'affaires
Siège Social	Capitaux Propres	Divid.encaiss.	Val. nette Titres	Cautions	Résultat
FILIALES (plus de 50%)					
ARMINTEX	37 000	100	37 000		
	(979 035)				(30)

PARTICIPATIONS (10 à 50%)

AUTRES PARTICIPATIONS



KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

ODAS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

ODAS

339, Bureaux de la Colline - 92210 SAINT-CLOUD

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

ODAS

339, Bureaux de la Colline - 92210 SAINT-CLOUD

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

À l'assemblée générale de la société ODAS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ODAS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.



Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- **Continuité d'exploitation**

La note "Règles et méthodes comptables" de l'annexe fait état des estimations retenues par votre société pour établir les comptes annuels au 31 décembre 2024 sous le principe de la continuité d'exploitation.

Nous avons été conduits à examiner les dispositions envisagées à cet égard.

Sur la base de nos travaux et des informations qui nous ont été communiquées à ce jour, et dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous estimons que la note de l'annexe donne une information appropriée sur la situation de votre société au regard de l'application du principe de la continuité d'exploitation.

- **Reconnaissance du revenu à l'avancement**

La paragraphe F " Reconnaissance du chiffre d'affaires " de la note "Règles et méthodes comptables" de l'annexe expose notamment les règles et méthodes comptables relatives à la reconnaissance du chiffre d'affaires.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.



Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 23 janvier 2026

KPMG SA

François Quédiniac
Associé

ODAS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2024

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

ODAS

339 BUREAUX DE LA COLLINE
92213 SAINT-CLOUD

2024



Sommaire

Comptes annuels	3
Bilan Actif	4
Bilan Passif	5
Compte de résultat	6
Compte de résultat (suite)	7
ANNEXE	8
Note préliminaire	9
Faits caractéristiques	10
Règles et méthodes comptables	11
Immobilisations	15
Amortissements	16
Provisions et dépréciations	17
Créances et dettes	18
Eléments relevant de plusieurs postes de bilan	19
Produits à recevoir et charges à payer	20
Produits & Charges constatés d'avance	21
Composition du capital social	22
Ventilation du chiffre d'affaires	23
Répartition de l'impôt sur les bénéfices	24
Variation des capitaux propres	25
Engagements de crédit-bail	26
Engagements hors bilan	27
Accroissements et allègements de la dette future d'impôts	28
Effectif moyen	29
Consolidation	30
Filiales et participations	31

Comptes annuels

Bilan Actif

Exprimé en €

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2024	31/12/2023
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	839 709	839 709		
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	1 044 000		1 044 000	1 044 000
Constructions	7 846 731	3 862 084	3 984 648	4 377 202
Installations techniques, matériel, outillage	140	140		
Autres immobilisations corporelles	1 301 493	1 195 643	105 849	18 182
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	37 000	37 000		
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	76 550		76 550	61 947
ACTIF IMMOBILISE	11 145 624	5 934 577	5 211 047	5 501 332
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	7 544 280	7 544 280		50 000
Avances et acomptes versés sur commandes	578 246 500		578 246 500	552 423 391
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	812 120 238		812 120 238	791 244 498
Autres créances	22 002 601		22 002 601	24 761 086
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)				
Disponibilités	53 232 837		53 232 837	13 122 021
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	367 236		367 236	215 471
ACTIF CIRCULANT	1 473 513 691	7 544 280	1 465 969 411	1 381 816 469
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	1 484 659 315	13 478 857	1 471 180 458	1 387 317 802

Bilan Passif

Exprimé en €

Rubriques		31/12/2024	31/12/2023
Capital social ou individuel	(dont versé : 30 000 000)	30 000 000	30 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport			
Ecarts de réévaluation	(dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale		3 000 000	3 000 000
Réserves statutaires ou contractuelles		10 800 000	10 800 000
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours	)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes	)		
Report à nouveau		(72 185 511)	(62 488 878)
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		(54 131)	(9 696 631)
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
CAPITAUX PROPRES		(28 439 642)	(28 385 510)
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
AUTRES FONDS PROPRES			
Provisions pour risques		198 367	245 995
Provisions pour charges		6 281 226	8 247 375
PROVISIONS		6 479 593	8 493 370
DETTES FINANCIERES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		4 528	4 234
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs	)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		228 910 815	229 455 516
DETTES D'EXPLOITATION			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		691 274 547	675 699 389
Dettes fiscales et sociales		3 053 741	4 281 803
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		560 546 877	480 544 998
COMPTES DE REGULARISATION			
Produits constatés d'avance		9 350 000	17 224 000
DETTES		1 493 140 507	1 407 209 942
Ecarts de conversion passif			
TOTAL GENERAL		1 471 180 458	1 387 317 802

Compte de résultat

Exprimé en €

Rubriques	France	Exportation	31/12/2024	31/12/2023
Ventes de marchandises		16 785 754	16 785 754	20 483 943
Production vendue de biens				
Production vendue de services	50 001	12 504 403	12 554 404	4 905 764
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	50 001	29 290 157	29 340 158	25 389 708
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			4 977 895	29 934 530
Autres produits				17 410 737
PRODUITS D'EXPLOITATION			34 318 053	72 734 975
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			1 110 853	20 557 773
Variation de stock (marchandises)			3 447 260	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			22 736 897	13 652 584
Impôts, taxes et versements assimilés			470 311	294 522
Salaires et traitements			5 595 324	7 565 899
Charges sociales			1 836 617	2 573 940
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			397 330	409 888
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				287 130
Dotations aux provisions				89 000
Autres charges				35 260 635
CHARGES D'EXPLOITATION			35 594 593	80 691 374
RESULTAT D'EXPLOITATION			(1 276 540)	(7 956 399)
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			301 316	791 216
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				220 641
Différences positives de change			57 209	96 616
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			358 525	1 108 474
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				979 005
Intérêts et charges assimilées				35
Différences négatives de change			0	21 346
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			0	1 000 387
RESULTAT FINANCIER			358 525	108 087
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			(918 014)	(7 848 311)

Compte de résultat (suite)

Exprimé en €

Rubriques	31/12/2024	31/12/2023
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1	126
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	2 002 777	11 970 523
PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 002 778	11 970 649
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	969 006	6 401 923
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	10 000	1 432
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	50 000	7 415 997
CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 029 006	13 819 353
RESULTAT EXCEPTIONNEL	973 773	(1 848 703)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	109 889	(383)
TOTAL DES PRODUITS	36 679 357	85 814 100
TOTAL DES CHARGES	36 733 487	95 510 732
BENEFICE OU PERTE	(54 131)	(9 696 631)

ANNEXE

NOTE PRELIMINAIRE

Annexe au bilan et au compte de résultat, avant répartition, de l'exercice clos le 31/12/2024.

Le total du bilan s'élève à 1 471 180 458,40 €.

Le total des produits ressort à 36 679 356,54 €, tandis que le total des charges s'établit à 36 733 487,34 €, faisant apparaître un résultat net de -54 130,80 €.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2016-07 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 26 décembre 2016 relatif au Plan Comptable Général.

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes et tableaux présentés aux pages suivantes font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 16/12/2025 par les Membres du Conseil d'Administration de la Société.

Les chiffres figurant à l'annexe sont mentionnés en EURO sauf indication contraire précisée par le sigle des monnaies étrangères.

Pour la conversion en EURO des opérations effectuées en devises étrangères, les taux de conversion retenus au 31/12/2024, sont ceux communiqués par la Banque de France, soit :

Dollar US	EUR	à	1,0389	USD
Riyal saoudien	EUR	à	3,895875	SAR

FAITS CARACTERISTIQUES

GOUVERNANCE ET ORIENTATION STRATEGIQUES

Le scénario de poursuite des contrats jusqu'à leur achèvement, tel que fixé par le Conseil d'administration, demeure l'objectif conduit par le Président-Directeur Général.

Le PSE est conduit conformément aux prévisions initiales, qui a résulté en une reprise nette de la provision à hauteur de 2 M€ sur l'exercice 2024.

Au 31 décembre 2024, les effectifs de la société étaient de 7 personnes en France et de 11 personnes en Arabie saoudite.

FILIALES A L'ETRANGER

Au 1er trimestre 2024, la Cour Internationale d'Arbitrage de la Chambre de Commerce Internationale rend sa sentence définitive au titre du litige dit « SLH » et ordonne aux sociétés saoudiennes LUJAIN AL SHARQ et ASHC, conjointes et solidaires, de payer à ANKA et ODAS la somme de 17,4 M€ plus intérêts.

Au 3ème trimestre, le Juge d'exequatur de Riyadh confère à la sentence arbitrale force exécutoire en Arabie saoudite (exequatur).

Au 4ème trimestre, ANKA et ODAS lance une procédure civile devant le Tribunal de commerce de Damman contre le mandataire social de ASHC. Les deux procédures suivent leur cours.

PROGRAMMES EN COURS

MOF / SFMC :

Du fait des retards de paiement du client, les travaux au titre des trois dernières sections du contrat demeurent suspendus.

Au 4ème trimestre 2024, les Parties signent l'avenant 5 au contrat, suivi de la reprise des paiements par le client et de la levée de la suspension d'exécution.

La marge à terminaison est ré-estimée lors de la revue annuelle du contrat.

MOD / RSNF - LEX :

Toutes les activités industrielles sont achevées. Les Parties poursuivent les discussions relatives à la prise en charge des surcoûts consécutifs aux travaux réalisés hors périmètre du contrat.

La perte à terminaison est ré-estimée lors de la revue annuelle du contrat.

MOD / RSNF - AMWAJ :

Toutes les activités industrielles sont achevées. Les Parties poursuivent les discussions relatives à l'agrément de clôture du contrat.

MOD / RSAF - MRTT 4 & 5 :

Toutes les activités industrielles sont achevées. Le rythme des travaux de clôture de ces contrats est ajusté à celui des contrats supra.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

Continuité de l'exploitation

Le rôle d'ODAS se limite à l'exécution des contrats en cours jusqu'à leur achèvement, à la négociation d'avenants de régularisation et de clôture.

Les comptes clos le 31 décembre 2024 ont été arrêtés par le conseil d'administration le 16 décembre 2025 selon le principe de la continuité d'exploitation.

L'application de cette continuité d'exploitation est fondée sur les prévisions d'évolution de la trésorerie de la société, qui, selon les hypothèses et estimations de la direction, permettront à ODAS d'honorer ses passifs exigibles sur les 12 prochains mois de son activité à compter de ce présent arrêté de compte.

Ces prévisions de trésorerie reposent sur des éléments objectifs et factuels ainsi que sur des estimations faisant appel à une part de jugement de la Direction.

Les principaux éléments pris en compte par la Direction pour établir ces prévisions sont les suivants :

- Le niveau de la trésorerie nette de la Société s'élève à 53,2 M€ au 31 décembre 2024 et à 28,1 M€ à la date du 8 décembre 2025 ;
- Les prévisions de consommation de la trésorerie issus de l'activité courante de la Société sur le reste de l'exercice 2025 et sur l'année 2026, et ce jusqu'à l'achèvement nominal de tous les contrats ;
- Le maintien, à date, du « pacte d'emploi prioritaire de la trésorerie » établi avec les fournisseurs industriels et actionnaires de la Société, c'est-à-dire, l'acceptation par ces actionnaires de n'être réglés de leurs créances qu'à la condition (i) qu'ODAS soit elle-même réglée par son client, et (ii), que les fournisseurs non actionnaires aient été préalablement réglés par ODAS de leurs créances.

Les hypothèses les plus sensibles prises en comptes dans les prévisions de trésorerie élaborées par ODAS et qui, si elles ne se réalisent pas, font peser une incertitude sur le principe de la continuité d'exploitation retenu dans le cadre de l'arrêté des comptes clos le 31 décembre 2024 sont les suivantes :

- Le non-respect des engagements pris envers la Société par son client, un Etat souverain membre du G20 ;
- Le non-respect des engagements pris envers la Société par ses actionnaires en leur qualité de fabricants et fournisseurs industriels notamment au titre du pacte visé supra. ;
- La survenance de nouveaux litiges avec des parties privées ou publiques autres que ceux d'ores et déjà identifiés par la Société.

La Société informe régulièrement sa tutelle étatique et ses actionnaires sur le déroulement de sa trajectoire d'extinction d'activité et sur les indicateurs d'écarts, de retards, de surcoûts et de litiges potentiels.

Des scénarios et des solutions sont régulièrement discutées. Le cas échéant, des actions préventives et correctrices sont mises en œuvre pour s'assurer du paiement des soldes attendus de son client et pour s'assurer de l'achèvement des dernières activités par les sous-traitants encore engagés dans la clôture des contrats.

Lorsque toutes les conditions auront été réunies au titre de la clôture des activités courantes, notamment l'achèvement nominal du contrat SFMC, les associés pourraient être convoqués en Assemblée Générale pour voter la dissolution de la société et nommer un liquidateur amiable chargé de conduire les formalités de dissolution, de liquidation puis de radiation.

REGLES ET METHODES COMPTABLES (suite)

Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre

Aucune modification n'a été effectuée au 31/12/2024 par rapport à l'exercice précédent dans les règles et méthode d'évaluation et de présentation des comptes annuels.

Indépendance des exercices

Indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue, en mode linéaire (L) ou dégressif (D), selon le tableau ci-dessous :

	Amortissements Durée et mode France	Amortissements Durée et mode Etranger
-----	-----	-----
Etude, Logiciels informatiques	3 à 5 ans L	3 à 5 ans L
Constructions	20 ans L	
Installations techniques, mat.outillage	5 ans L/D	5 ans L/D
Install. générales agencts, aménagts	5 à 10 ans L/D	3 à 10 ans L/D
Matériel de transport	4 ans L	3 ans L
Matériel de bureau et informatique	2 à 5 ans L/D	3 à 5 ans L/D
Mobilier	10 ans L	5 ans L
Matériel et équipements divers	3 à 5 ans L/D	3 à 5 ans L/D

PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES

La valeur d'inventaire a été déterminée en fonction de l'actif net des filiales et participations. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'acquisition des titres, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Au 31/12/2024 les titres de la filiale ARMINTEX ont été dépréciés à 100%.

STOCKS

A la clôture de l'exercice, la société ODAS est propriétaire d'un stock de marchandises dont les perspectives de revente sont pour partie très incertaines. En conséquence il a été déprécié à hauteur de 7 544K€.

CREANCES

Les créances sont valorisées à la valeur nominale. une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

REGLES ET METHODES COMPTABLES (suite)

OPERATIONS EN DEVISES

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours des devises en fin d'exercice. La différence résultant de la conversion des dettes, créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "écart de conversion". Les pertes et gains latents sur créances et dettes en monnaies étrangères sont pris en compte pour la détermination du résultat fiscal.

Les écarts de conversion sur disponibilités sont portés en pertes et gains de change.

RECONNAISSANCE DU CHIFFRE D'AFFAIRE

Une analyse par contrat des conditions de livraison des produits ou de réalisation des prestations de services est réalisée afin de définir la méthode de reconnaissance du chiffre d'affaire.

Les principales options comptables retenues à ce titre sont détaillées ci-après.

La société peut être amenée à appliquer la méthode comptable dite à l'avancement pour la reconnaissance du revenu de certains contrats ou partie de contrats dès lors que les critères suivants sont remplis :

- Execution du contrat sur plusieurs exercices ;
- Complexité significative de l'exécution du contrat (recherche et développement, réalisation pouvant être soumise à des aléas, difficulté d'approvisionnement...) ;
- Capacité de l'entreprise à suivre de façon objective l'avancement de la prestation au fur et à mesure de l'exécution réelle du contrat ainsi que sa marge à terminaison.

Si l'ensemble de ces critères sont remplis et que la méthode de reconnaissance du revenu à l'avancement reflète la meilleure vision économique qu'a la société, alors cette dernière est appliquée.

Après analyse par la société de ses contrats, cette méthode comptable est appliquée pour les contrats LEX et SFMC.

L'avancement est déterminé sur la base de l'avancement technique déclaré par les sous-traitants.

Les jalons de facturation définis contractuellement peuvent être décorrélés de l'avancement technique. De fait, les produits reconnus au titre des contrats long terme sont ajustés par la constatation de factures à établir ou de produits constatés d'avance.

Lorsque la marge estimée à terminaison est négative, la perte à terminaison est constatée immédiatement en résultat sous déduction de la perte déjà comptabilisée à l'avancement, et fait l'objet d'une provision.

A la clôture 2024, dans le cadre de l'estimation de la marge à terminaison, il a été procédé au calcul d'un pourcentage d'avancement global sur ces 2 contrats. L'analyse de la marge à terminaison du contrat LEX a conduit à la constatation d'une provision pour perte à terminaison de 28 K€.

Assistance technique à régulariser

Pour les prestations d'assistance technique à régulariser, les produits et les charges afférents aux commandes correspondantes sont pris en compte dans l'exercice au cours duquel les commandes clients sont signées.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Les honoraires des commissaires aux comptes, pour leur mission légale d'audit au titre de l'exercice clos au 31/12/2024, s'élèvent à 100 K€.

REGLES ET METHODES COMPTABLES (suite)

REGIME D'INTEGRATION FISCALE DES GROUPES DE SOCIETES

Dans le cadre du régime d'intégration fiscale, ODAS est la société Tête du groupe intégré qu'elle compose avec ARMINTEX.

La convention d'intégration entre la société du groupe prévoit qu'ODAS soit la seule redevable de l'impôt sur les sociétés dû par la filiale, et que cette dernière se trouve dans une situation comparable à celle qui serait la sienne si elle était imposée séparément.

Dans l'hypothèse où la filiale, après avoir été déficitaire, redevient bénéficiaire, elle peut imputer sur son bénéfice les déficits antérieurement subis, pour le calcul de l'impôt dû à la société mère qui retrocède ainsi l'économie antérieurement réalisée.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Rectification fiscale – TVA 2020–2021

En 2025, la DVNI a abandonné la rectification de TVA portant sur les exercices 2020 et 2021. La société avait comptabilisé une charge à payer de plus de 1,6 M€ pour ce risque fiscal ; cette décision a conduit à son annulation.

Avenant au contrat SFMC

Au cours du 4 trimestre 2024, la signature de l'avenant n°5 au contrat SFMC a entraîné la reprise des paiements par le MOF. Cette reprise a permis à la société de régulariser les règlements dus à ses fournisseurs industriels et actionnaires concernés, et d'informer les trois sous-traitants encore mobilisés de la reprise des activités nécessaires à l'achèvement des dernières sections du contrat.

Contrat AMWAJ

En septembre 2025, la société a signé avec le ministère saoudien de la Défense une Convention de solde de tout compte relative à la terminaison du contrat AMWAJ. Le solde agréé a été réglé en octobre 2025.

Contrat LEX

En novembre 2025, l'avenant n°3 au contrat LEX ainsi qu'une Convention de solde de tout compte portant sur sa résiliation ont été signés. Une partie de la TVA saoudienne afférente a été réglée en décembre 2025. Le paiement du solde de la TVA saoudienne, des deux derniers jalons industriels et des surcoûts agréés est attendu dans les prochaines semaines.

Litige « SLH »

Au titre du litige « SLH » et de la procédure (commercial case) ouverte contre le mandataire social de ASHC, celui-ci est condamné en février 2025 en 1ère instance du Tribunal de commerce de Dammam à payer à titre personnel les sommes reconnues par le juge d'exequatur saoudien. En juillet 2025, la Cour d'appel de Dammam renverse ce jugement. En août 2025, ODAS et ANKA portent la plainte devant la Cour suprême et sollicitent son jugement en cassation. Sa décision définitive est attendue à la fin du 1er trimestre 2026.

Par ailleurs, d'autres actions restent envisageables en dehors d'Arabie, visant à l'identification d'actifs et au recouvrement de la somme de 17,4 M€ plus intérêts octroyée à ODAS et ANKA par le Tribunal arbitral de la Chambre de commerce internationale.

Litige sous-traitant CMN

En 2025, la procédure se poursuit devant le TAE de Nanterre où, aux termes d'une assignation signifiée le 28 septembre 2023, le sous-traitant CMN et son partenaire saoudien ZAMIL réclament la prise en charge par ODAS de divers frais consécutifs i) à la suspension provisoire d'exécution du contrat (préservation et remise en état des bateaux), ii) à un retard de mise à jour de la licence d'exportation auprès des douanes françaises et ii) à un risque de paiement d'une TVA saoudienne additionnelle. ODAS a conclu au rejet pur et simple des prétentions des demanderesse et n'a pas constitué de provision au 31 décembre 2024 au titre de ces réclamations, les considérant ni fondées, ni légitimes. En effet, ODAS a toujours respecté les termes du contrat de sous-traitance qui la lie à CMN. Ainsi, CMN n'a subi aucun retard de paiement sur la durée de ce contrat, paiements qu'elle a perçus sur la base des jalons contractuellement prédéfinis qu'elle a atteints. De plus, ODAS précise qu'elle n'a aucune relation contractuelle avec la société saoudienne citée. Enfin, ODAS estime ne pas être exposée à une sortie de ressource sans contrepartie. Si toutefois quelconque préjudice devait être établi, ODAS entendrait obtenir sa prise en charge par son client, le Ministère saoudien des finances.

Immobilisations

Exprimé en €

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	839 709		
Terrains	1 044 000		
Dont composants			
Constructions sur sol propre	7 656 000		
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.	190 731		
Install. techniques, matériel et outillage ind.	140		
Installations générales, agenc., aménag.	61 705		
Matériel de transport			102 442
Matériel de bureau, informatique, mobilier	1 103 683		
Emballages récupérables et divers	43 663		
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	10 099 923		102 442
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	37 000		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	61 947		14 603
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	98 947		14 603
TOTAL GENERAL	11 038 579		117 045

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES			839 709	
Terrains			1 044 000	
Constructions sur sol propre			7 656 000	
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.			190 731	
Installations techn.,matériel et outillages ind.			140	
Installations générales, agencements divers			61 705	
Matériel de transport			102 442	
Matériel de bureau, informatique, mobilier			1 103 683	
Emballages récupérables et divers		10 000	33 663	
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		10 000	10 192 365	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations			37 000	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			76 550	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			113 550	
TOTAL GENERAL		10 000	11 145 624	

Amortissements

Exprimé en €

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Frais d'établissements et développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	839 709			839 709
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	839 709			839 709
Terrains				
Constructions sur sol propre	3 297 324	382 800		3 680 124
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales,agenc.,aménagement.	172 205	9 755		181 960
Installations techniques, matériel et outillage industriels	140			140
Installations générales, agenc. et aménag. divers	61 705			61 705
Matériel de transport		561		561
Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 095 500	4 213		1 099 714
Emballages récupérables, divers	33 663			33 663
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 660 537	397 330		5 057 867
TOTAL GENERAL	5 500 247	397 330		5 897 577

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES							
Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	
Frais établis.							
Fonds Cial							
Autres. INC.							
INCORPOREL.							
Terrains							
Construct.							
- sol propre							
- sol autrui							
- installations							
Install. Tech.							
Install. Gén.							
Mat. Transp.							
Mat bureau							
Embal récup.							
CORPOREL.							
Acquis. titre							
TOTAL							

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Provisions et dépréciations

Exprimé en €

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Provisions pour litiges	147 629	50 000	36 629	161 000
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme	89 000		61 000	28 000
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	8 256 742		1 966 149	6 290 593
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	8 493 370	50 000	2 063 777	6 479 593
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation	37 000			37 000
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours	10 941 540		3 397 260	7 544 280
Dépréciations comptes clients				
Autres dépréciations				
DEPRECIATIONS	10 978 540		3 397 260	7 581 280
TOTAL GENERAL	19 471 910	50 000	5 461 037	14 060 873
Dotations et reprises d'exploitation			3 458 260	
Dotations et reprises financières				
Dotations et reprises exceptionnelles		50 000	2 002 777	
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

Créances et dettes

Exprimé en €

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	76 550	76 550	
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	812 120 238	812 120 238	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	3 395 115	3 395 115	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	435	435	
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices	977 759	977 759	
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	119 891	119 891	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses	29 231	29 231	
Groupe et associés	36 831	36 831	
Débiteurs divers	17 443 340	17 443 340	
Charges constatées d'avance	367 236	367 236	
TOTAL GENERAL	834 566 625	834 566 625	

Montant des prêts accordés en cours d'exercice
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice
Prêts et avances consentis aux associés

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine	4 528	4 528		
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	691 274 547	691 274 547		
Personnel et comptes rattachés	918 565	918 565		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	509 273	509 273		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	0	0		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	1 625 903	1 625 903		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	8 264	8 264		
Autres dettes	560 538 613	560 538 613		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	9 350 000	9 350 000		
TOTAL GENERAL	1 264 229 692	1 264 229 692		

Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exercice
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés

Eléments relevant de plusieurs postes de bilan

Exprimé en €

Rubriques	Entreprises liées	Participations	Dettes, créances en effets comm.
ACTIF IMMOBILISE			
Capital souscrit non appelé			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles			
Participations			
Créances rattachées à des participations	37 000		
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés			
Autres créances			
Capital souscrit appelé, non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
DETTES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	8 264		

Produits à recevoir

Rubrique	31/12/2024	31/12/2023
PRODUITS A RECEVOIR	428,226,186	520,831,185
Créances clients et comptes rattachés	410,746,574	503,100,088
Autres créances	17,442,178	17,729,319
Banques, établissements financiers	37,434	1,778
TOTAL	428,226,186	520,831,185

Charges à payer

Rubrique	31/12/2024	31/12/2023
CHARGES A PAYER	428,802,173	437,407,788
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	424,056,190	431,692,636
Autres dettes	2,475,362	3,235,557
Dettes fiscales et sociales	2,266,093	2,475,361
Banques, Intérêts courus	4,528	4,234
TOTAL	428,802,173	437,407,788

Produits constatés d'avance

Rubrique	31/12/2024	31/12/2023
Produits d'exploitation	9,350,000	17,224,000
Prestations de services export	0	0
Ventes de marchandises	9,350,000	17,224,000
TOTAL	9,350,000	17,224,000

Charges constatées d'avance

Rubrique	31/12/2024	31/12/2023
Charges d'exploitation	367,236	215,473
Achats :		
Achats de marchandises	12,373	12,373
Petits équipements		
Services extérieurs :		
Prestations services export		
Locations	23,601	5,009
Charges de copropriété	118,474	134,007
Entretien, maintenance	6,378	18,808
Primes d'assurances	194,623	29,515
Documentation	312	5,147
Autres services extérieurs :		
Honoraires	2,754	
Frais postaux et Téléphone, internet	5,328	
Publicité, publications, relations publiques		
Déplacements, missions, visas	1,218	4
Abonnements	2,176	6,173
Impôts, taxes et versement assimilés :		
Licence Sagia		4,436
TOTAL	367,236	215,473

Composition du capital social

Exprimé en €

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	3000000			10
Actions amorties				
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote				
Actions préférentielles				
Parts sociales				
Certificats d'investissements				

Ventilation du chiffre d'affaires

Exprimé en €

Rubriques	Chiffre d'affaires France	Chiffre d'affaires Export	Total 31/12/2024	Total 31/12/2023	%
MARCHANDISES		16 785 754	16 785 754	20 483 943	-18 %
SERVICES	50 001	12 504 403	12 554 404	4 905 765	156 %
Le montant du chiffre d'affaire relatif aux contrats à long terme (LEX et SFMC) est enregistré partiellement en factures à établir, à l'actif du bilan, à hauteur de :					
Contrat LEX		124 581 969	124 581 969	124 581 969	
Contrat SFMC		286 164 605	286 164 605	378 518 120	-24 %
TOTAL	50 001	440 036 730	440 086 731	528 489 797	-17 %

Répartition de l'impôt sur les bénéfices

Exprimé en €

Répartition	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net après impôt
Résultat courant	(918 014)	109 889	(1 027 903)
Résultat exceptionnel à court terme	973 773		973 773
Résultat exceptionnel à long terme			
Participation des salariés			
Créance d'impôt à raison des bénéfices fiscaux antérieurs			
RESULTAT COMPTABLE	55 758	109 889	(54 131)

Variation des capitaux propres

Exprimé en €

Situation à l'ouverture de l'exercice		Solde
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs		(28 385 509)
Distributions sur résultats antérieurs		
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs		(28 385 509)
Variations en cours d'exercice	En moins	En plus
Variations du capital		
Variations des primes liées au capital		
Variations des réserves		
Variations des subventions d'investissement		
Variations des provisions réglementées		
Autres variations		
Résultat de l'exercice	54 131	
SOLDE		54 131
Situation à la clôture de l'exercice		Solde
Capitaux propres avant répartition		(28 439 640)

Engagements de crédit-bail

Exprimé en €

Rubriques	Terrains	Constructions	Matériel outillage	Autres immobilisations	Total
VALEUR D'ORIGINE					
AMORTISSEMENTS					
Cumul exercices antérieurs					
Exercice en cours					
TOTAL					
VALEUR NETTE					
REDEVANCES PAYEES					
Cumul exercices antérieurs					
Exercice en cours					
TOTAL					
REDEVANCES A PAYER					
A un an au plus					
A plus d'un an et moins de 5 ans					
A plus de cinq ans					
TOTAL					
VALEUR RESIDUELLE					
Montant pris en charge ds exerc.					

Engagements hors bilan

Exprimé en €

Rubriques	Montant hors bilan
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pension	
Autres engagements donnés	
TOTAL	

Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

Nature des différences temporaires	31/12/2024	31/12/2023
Augmentations du résultat fiscal futur	0	0
Charges déduites et non encore comptabilisées	0	0
Diminutions du résultat discal futur	53,502,616	56,553,051
Charges non déductibles temporairement :		
Contribution sociale de solidarité		0
Provision PSE	3,921,480	5,484,731
Litige	161,000	147,629
Perte à terminaison contrat LEX sur travaux non exécutés	28,000	89,000
Dépreciation titres ARMINTEX	37,000	37,000
Situation nette négative ARMINTEX	979,006	979,006
Poposition de rectification fiscale	1,592,447	1,592,447
Produits imposés et non encore comptabilisés :		
	0	0
Eléments à imputer		
Déficit reportable	46,783,683	48,223,238
Total des allègements de la dette future d'impôt	13,375,654	14,604,825

Effectif moyen

Effectifs	Personnel salarié	Personnel à disposition de l'entreprise
Personnels salariés titulaires d'un contrat de travail de droit français :	12,58	
Personnels titulaires d'un contrat de travail de droit local :	14	
TOTAL	26,58	

Consolidation

La société ODAS est l'associé unique de la SASU ARMINTEX créée en septembre 2008.

Sur la base de l'article L.233-19 du Code de Commerce, ODAS est exemptée d'établir des comptes consolidés car l'intégration d'ARMINTEX serait sans incidence sur le bilan et les résultats d'ODAS.

Filiales et participations

Exprimé en €

Dénomination	Capital	Q.P. Détenue	Val. brute Titres	Prêts, avances	Chiffre d'affaires
Siège Social	Capitaux Propres	Divid.encaiss.	Val. nette Titres	Cautions	Résultat
FILIALES (plus de 50%)					
ARMINTEX	37 000 (979 035)	100	37 000		(30)
PARTICIPATIONS (10 à 50%)					
AUTRES PARTICIPATIONS					